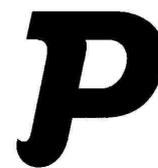




-O-O-O-



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 401
NOVEMBRE 2016

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 30/11/2016

edito

UNE CGT COMBATIVE

Les délégué(e)s sont sorti(e)s du congrès la semaine dernière avec l'envie, la motivation, de ne pas lâcher un centimètre de revendication au patronat comme au gouvernement. Les débats ont montré que la seule façon de se battre en avançant était de porter des revendications fortes, de débattre en permanence avec les salarié(e)s, d'expliquer nos propositions, de convaincre et surtout d'être plus nombreux pour être plus forts. Les discussions, qu'elles aient été dans ou en dehors du congrès, pendant les repas ou les pauses, ont porté sur l'analyse de la bataille contre la loi travail, sur l'organisation des travailleur(euse)s pour créer un rapport de forces favorable, sur les propositions du document d'orientation. Pour autant il ne faut pas enjoliver ce qu'ont été les débats pendant trois jours. Pas un militant ne peut croire que ce congrès n'a pas eu de débat contradictoire. La Cgt n'est pas organisation unanime, de centralisme démocratique et où la vérité des uns s'impose de fait aux autres. Les militants se confrontent, s'expliquent arguments contre arguments, et dans tous les cas, c'est une organisation qui ressort soudée, unie, combative, pour la réponse aux besoins des salarié(e)s.

Un congrès est toujours un moment démocratique particulier où se rencontrent des militant(e)s plus "expérimenté(e)s" que celles et ceux qui débutent, forcément, où la parole est libre, sans peur de dire ce qui pourrait paraître ou être considéré comme une ânerie. C'est la richesse des débats et des rencontres qui font que ces moments sont formateurs et laissent des souvenirs qui font que, des années plus tard, nous nous en souvenons et en reparlons encore. Il ne faut pas hésiter à venir rencontrer les camarades de l'UD pour donner vos appréciations, vos questionnements, vos ressentis, vos critiques et bien sûr, ce qui vous a plu. Toutes les conversations feront que nous serons plus forts ensemble, en prenant en compte ce qui a marché et ce qui a posé problème, ce qui a été mal compris, pour préparer les trois années de luttes de classe.

Un congrès, c'est la présentation d'un programme revendicatif pour faire débattre le

plus largement possible dans l'organisation, c'est l'occasion de faire avancer des revendications. C'est l'essence même de la démocratie syndicale. Vous retrouverez quelques éléments dans ce bulletin, le document amendé vous sera envoyé par internet. Pour celles et ceux qui le veulent en version papier et qui n'en n'ont pas la possibilité, nous pouvons vous l'imprimer.

Nous avons vu ces derniers jours une élection et des programmes à la hauteur de ce que peut être la droite lorsqu'elle décide de faire la peau aux travailleurs, lorsqu'elle se met en marche dans la continuité des gouvernements précédents depuis la libération. La tentation de mettre fin à tout ce qui a été conquis par le Conseil National de la Résistance n'a jamais été aussi grande. C'est à droite toute et très proche voire similaire de l'extrême.

Nous devons prendre toute notre place dans le débat qui va venir. La Cgt doit être visible et force de proposition pour que les questions sociales soient présentes dans les discussions entre syndiqué(e)s, et avec les salarié(e)s. Nous pouvons nous rendre compte tous les jours que les points de vue des uns et des autres sont parfois différents ou à l'opposé de ce que nous proposons. Il existe un tel mécontentement, une telle détresse dans le monde du travail que les tentations sont grandes de renverser la table sans se préoccuper de la vaisselle posée et des morceaux à ramasser.

Voilà, nous sommes repartis pour trois ans, avec je l'espère le même enthousiasme à faire de notre syndicalisme de classe et de masse une organisation indispensable pour des centaines de travailleurs (euses), pour défendre leurs droits et satisfaire les revendications. Et évidemment trois ans d'édito dans ce bulletin !

Courage à vous mes camarades, nous allons vraiment en avoir besoin.

Sébastien Martineau - Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Une CGT combative	P. 1
Rapport d'ouverture du Congrès UD	P. 2 à 8
Echos du Congrès	P. 9
Nouvelles CE et CFC de l'UD	P. 10

AGENDA

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - de l'Union Locale de LA GUERCHE

LUNDI 19 DÉCEMBRE
à partir de 9 heures

au siège de l'UL - Quai Bure sur Dives

- o - o - o - o - o -

ELECTIONS TPE

(Très Petites Entreprises)

DU 30 DÉCEMBRE 2016 AU 13 JANVIER 2017

Matériel chez les électeurs fin décembre

- o - o - o - o - o -

Stage « ANIMATEUR SYNDICAL »

DU 23 AU 27 JANVIER 2017

Déposer vos congés éducation
auprès des directions avant le 22 décembre 2016
et informer l'UD de votre participation.

RAPPORT D'OUVERTURE

AU CONGRES DE L'UD-CGT DU CHER LES 23, 24 & 25 NOVEMBRE 2016

À ST-FLORENT SUR CHER

Cher(e)s camarades, cher(e)s ami(e)s,

Tout d'abord permettez-moi de saluer celles et ceux que je n'ai pas encore vus et vous remercier toutes et tous pour votre présence à ce congrès, qui nous l'espérons tous, sera riche en débat dans le respect et la fraternité, et qui nous permettra de dégager des propositions à la hauteur des attentes des salariés.

Permettez-moi de remercier en votre nom Monsieur le Maire de St Florent, Roger Jacquet, pour l'effort financier qui nous a été consenti pour ces trois jours de congrès. Roger est également syndiqué au syndicat des retraités de St Florent.

Remercions également, ensemble, nos camarades de l'UL de St Florent pour leur implication sans faille dans la préparation, l'organisation et le travail de fourmi pendant ce congrès.

Je tiens à excuser notre secrétaire général Philippe Martinez qui ne peut assister à nos travaux et qui nous a fait parvenir un petit mot que je vais vous lire :

« Cher Sébastien, J'ai bien reçu ton invitation à l'occasion de la tenue du Congrès de l'Union Départementale du Cher de la semaine prochaine et je t'en remercie. C'est avec grand plaisir que j'aurais participé à vos travaux mais les engagements pris antérieurement ne me permettent pas d'être présent parmi vous ! Ce dont je regrette vivement. Je vous souhaite de bons travaux et des échanges constructifs afin de permettre aux syndiqués, et plus largement aux salariés, d'avoir à leurs côtés une CGT toujours plus forte et efficace. Je te remercie par avance d'excuser mon absence et d'adresser mon salut fraternel à toutes et tous les congressistes. Dans l'attente de vous retrouver, je t'adresse, mon cher Sébastien, mes fraternelles salutations ».

Par ailleurs, je tiens à remercier très chaleureusement nos trois anciens secrétaires d'UD, Maurice, Jean Claude et Jean-Pierre pour leur présence. Quatre secrétaires de l'UD dans une même salle n'est pas si courant, et nous souhaitons que cela dure le plus longtemps possible. Encore merci à vous trois.

Nos congrès se sont toujours tenus dans des périodes plus ou moins compliquées pour la classe ouvrière, pour l'ensemble des salariés, des retraités, des chômeurs. Pour autant, nous avons pu faire de ces moments démocratiques des espaces d'échanges, de débats, de dialogues, qui pour l'essentiel ont abouti à nous retrouver dans des valeurs communes même si tous les camarades ne sont pas d'accord sur tout, et c'est ça la richesse de la Cgt.

Ce congrès ne fait pas exception. Il se tient dans un contexte que certains considèrent comme inédit dans l'histoire. Nous y reviendrons plus tard. Pour introduire la suite du débat, il paraît nécessaire de nous arrêter un instant sur ce que nous avons fait, bien ou mal, sur ce que nous n'avons pas pu faire, sur quoi nous avons bloqué et en faire un bilan. Lors du congrès de 2013, plusieurs décisions ont été adoptées, je vous en rappelle quelques-unes.

Nous devons intervenir partout dans le sens de la réindustrialisation et des droits nouveaux pour les salariés en proposant : Le SMIC à 2.000 € brut et la reconnaissance des qualifications, la nationalisation de la filière industrielle, la renationalisation de la filière de l'énergie, des télécommunications, des transports, et la nationalisation de l'eau et des déchets, l'arrêt des aides publiques et des exonérations des cotisations, un salaire à vie pour tous, la remise en place des services publics et la création de nouveaux, l'égalité entre les Femmes et les Hommes partout, un véritable service public au service des chômeurs, la fin de la propriété privée à but lucratif, l'abrogation de la loi sur la «flexibilité du travail», la reconnaissance de la pénibilité (ex. 3x8 – 5x8) par un aménagement de la vie au travail à partir de 50 ans.

En ce qui concernait la protection sociale, les propositions de 2013 sont reprises et approfondies dans notre document de congrès.

Concernant l'organisation et la vie syndicale, il est important de nous rappeler ce que nous avons décidé. Je cite : Au regard du contenu de notre document, de notables progrès restent à accomplir, face à la multiplication

des offensives contre les salariés, les retraités et chômeurs et plus largement contre la majorité de nos concitoyens, la nécessité d'agir collectivement au sein de syndicats CGT renforcés s'affirme de jour en jour, face à l'organisation de la dégradation des Services Publics dans notre pays, la lutte pour leur préservation et leur développement constitue un enjeu crucial, face à la désindustrialisation tous azimuts, déployons plus et mieux notre Union Départementale. Nous devons rapidement investir certains bassins d'emplois, certains types d'entreprises et d'activités : Petites et Moyennes Entreprises (PME), Très Petites Entreprises (TPE), salariés saisonniers... (Sancerrois, Boischaut, Cher Nord), renforcer le lien Actifs/Retraités afin de combler le fossé en termes de continuité syndicale avec l'objectif du 100 %, atteindre rapidement, dans un premier temps, l'inscription dans CoGi-Tiel d'au moins 50 % des adresses d'emails afin d'accélérer et renforcer la diffusion des informations, multiplier les contacts avec la jeunesse qui constitue l'avenir de notre pays et tenter de renouer des liens avec les salariés privés d'emploi, atteindre rapidement une cotisation à 1 % avec un maximum de prélèvements automatiques, versement régulier des cotisations au moins 4 fois par an, développer l'activité syndicale au plus près des salariés dans l'entreprise, avec le souci du fonctionnement démocratique de nos syndicats.

Certaines de ces propositions avaient un caractère national et venaient en complément dans la suite des débats et des orientations du 50^{ème} congrès confédéral, dans la perspective d'évolution des repères revendicatifs. Elles ont permis que nous puissions ouvrir une autre discussion au niveau confédéral, dans le Comité Confédéral National, avec des mandats clairs de la Commission Exécutive de l'UD, et que certaines de nos propositions soient débattues.

D'autres plus locales et qui concernent plus particulièrement l'organisation et la vie syndicale dans nos organisations, que ce soit l'UD, les UL et les syndicats, ont eu soit un bilan plutôt positif, comme l'inscription dans Cogitiel, le passage au 1% et la continuité syndicale même s'il reste encore pas mal de boulot, ou encore le paiement régulier des cotisations même si ce n'est pas parfait, soit un constat mitigé en ce qui concerne la syndicalisation dans les TPE et les PME.

Par contre nous sommes en échec sur notre déploiement envers les salariés saisonniers et les chômeurs. Pas par manque de volonté, mais plus en terme d'organisation, de méthode, de manque de bras et surtout de temps. Des contacts ont été pris avec les camarades en charge des travailleurs saisonniers et le Comité National des Privés d'Emploi et Précaires, mais le travail au quotidien et l'actualité sociale et revendicative intense depuis 3 ans nous ont éloignés de ces objectifs.

Un petit rappel qui je pense doit être précisé. L'UD ne dispose pour son activité quotidienne que d'un camarade détaché à temps plein, le secrétaire général, le secrétaire à l'organisation dispose de 70 %, le responsable à la politique financière est en préretraite, est également secrétaire à l'organisation à l'UL de Vierzon et responsable à la politique financière du syndicat départemental de la Fapt, le responsable à l'éducation syndicale ne dispose que du temps statutaire et est obligé de venir travailler quasi exclusivement sur son temps personnel, les soirs et les samedis et dimanches. Nous pouvons compter sur des camarades retraités qui s'impliquent soit très régulièrement soit ponctuellement. Nous les remercions chaleureusement. Vous voyez bien que nous disposons de peu de moyens.

Durant ce mandat, il a fallu accompagner des camarades en lutte dans beaucoup de secteurs d'activité comme dans la métallurgie, les travailleurs de l'Etat, les finances publiques, La Poste avec des conflits souvent longs voire très longs, la santé, les territoriaux, les services, les cheminots là aussi dans la longueur, l'industrie chimique et sa filière caoutchouc, etc...

Des luttes parfois victorieuses avec un rapport de forces et une détermination sans faille, d'autres qui ont peu abouti pour de multiples raisons, dont la férocité du patronat local, ou encore une mobilisation des salariés qui n'a pas permis d'imposer les revendications. Nous sommes allés dans les actions des camarades retraités, qui sont dans la lutte pour l'augmentation des pensions, de leur pouvoir de vivre bien et non du pouvoir d'achat, depuis plusieurs années, en appelant systématiquement les actifs à se joindre à eux.

Nous avons travaillé avec les Conseillers Prud'homaux pour essayer de contrer la nouvelle organisation et les méfaits de la réforme de la justice du 21^{ème} siècle et de la juridiction sociale. Cela va au delà du conseil : cette réforme va bouleverser en profondeur les droits des salariés à pouvoir faire valoir leurs droits puisque le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale ainsi que Tribunal du Contentieux et de l'Incapacité sont impactés.

Le but est de regrouper tout ce qui concerne les affaires relevant du Code du Travail et du monde du travail dans

une chambre spécialisée dite « chambre sociale » qui serait présidée par des juges professionnels et peut-être des assesseurs qui l'entoureraient. En tous les cas, c'est la remise en cause des fondements de la spécificité de notre modèle juridique de protection des travailleurs.

Nous avons fait un travail important de renouvellement des Conseillers du Salarié, au TASS et au TCI en rajeunissant et nous avons renouvelé les administrateurs, qui maintenant sont des conseillers à l'URSSAF, la CPAM et la CAF.

Nous sommes impliqués dans la vie du Comité Régional Centre avec un camarade du secrétariat de l'UD élu au secrétariat régional et nous apportons notre contribution à chaque fois que nous sommes sollicités. Deux camarades femmes sont membres du Conseil Economique Social et Environnemental dont une est membre du bureau et une troisième camarade vient d'être désignée. Nous sommes présents à l'URSSAF régional et nous avons participé au comité de pilotage, mis en place par le préfet de région, sur l'usine du futur où nous nous sommes retrouvés seuls contre tous.

Il nous a fallu également travailler à l'organisation des luttes interprofessionnelles, en lien étroit avec les Unions Locales contre les décisions successives de ce gouvernement de mettre fin aux conquêtes de la classe ouvrière. On peut citer la loi de sécurisation de l'emploi découlant de l'ANI, les lois santé, la réforme du collège, la loi Rebsamen, la loi Macron et son lot de déréglementation, la modernisation de l'action publique et de l'Etat, la simplification de l'administration, la réforme des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations, les attaques sur les retraites complémentaires, la réforme territoriale, etc, etc... la liste est bien trop longue.

Mais ce qui a marqué la dernière partie de notre mandat, ce qui a marqué profondément les esprits, ce sont les attentats qui ont fait des dizaines, des centaines de morts et nous devons avoir une pensée pour les victimes et leurs familles.

Pour tenter de répondre rapidement à ces actes sanguinaires, le gouvernement a mis en place l'état d'urgence, l'état d'exception qui a permis de réduire considérablement les droits individuels et collectifs, qui a permis de faire des perquisitions administratives dans des familles, la nuit, pour contrôler si les musulmans n'étaient pas tous des terroristes, pour maintenir à domicile des militants altermondialistes, grâce à l'assignation à résidence, pendant la COP21, et remettre en cause le droit à manifester pour les salariés en lutte.

Mais quel est le bilan d'un an d'état d'urgence ? Des lois les plus sécuritaires les unes que les autres qui organisent la mise sous surveillance généralisée des populations, qui déploient l'armée partout et qui risquent à l'avenir, suivant les orientations des politiques gouvernementales, de nous réserver quelques surprises quant à notre activité syndicale progressiste. L'état d'urgence va être prolongé jusqu'aux élections, au printemps. Et après ? Allons-nous vivre longtemps avec cet état de droit extrêmement restreint qui risque de mettre à mal la démocratie ? C'est une vraie question que nous devons nous poser. Pour le reste du bilan de la lutte contre le terrorisme, chacun a sa petite idée.

Dans le même temps, ce qui a également marqué l'actualité depuis le début de l'année, et ça n'a échappé à personne, c'est la lutte contre la loi travail. Loi qui s'intitulait « loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » lorsqu'elle était à l'état de projet, et qui est devenue « loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et la sécurisation des parcours professionnels » pour le passage à coup de 49.3 à l'Assemblée Nationale. Pourquoi avoir changé le titre, si ce n'est pour écarter le principe de liberté pour les entreprises et on sait ce qu'est un patron libre envers les travailleurs, ou alors peut être remettre un peu de démocratie sociale pour la forme, pour faire plaisir aux complaisants de ce texte.

Le combat a démarré au mois de mars et il n'est toujours pas terminé. Dans le département, nous avons organisé, à l'appel de l'intersyndicale nationale, 12 manifestations et appelé à 11 rassemblements avec l'intersyndicale locale, dans les mêmes semaines. Nous avons mobilisé des milliers de manifestants pendant 6 mois. Mais le premier constat que nous pouvons faire et vous l'avez tous vu, c'est que ces salariés, chômeurs, retraités, jeunes ne se sont pas mobilisés les mêmes jours, en même temps. Nous avons pu voir également que beaucoup de salariés soutenaient les grévistes et les manifestants, sans pour autant participer à l'action.

Deuxième constat, et c'est le même qui est fait au niveau national entre les UD, les fédérations et la confédération, toutes les organisations n'ont pas mobilisé de la même manière, toutes les organisations n'ont pas impulsé de façon suffisante, les militants, les syndiqués n'ont pas répondu présent en même temps. Attention, qu'on se comprenne bien. Ce n'est pas un procès qui est fait mais un constat et en aucun cas nous ne nous permettrions

de porter un jugement sur telle ou telle organisation ou syndiqués. La Commission Exécutive de l'UD prend sa part de responsabilité dans ce que je viens de dire. Nous savons tous comment il est difficile de travailler dans nos structures et nous savons également que les salariés sont difficiles à convaincre. La faiblesse de notre taux de syndicalisation nous pose un problème d'organisation. Nous sommes là aussi pendant 3 jours pour discuter de ces problématiques.

Le troisième et dernier constat est la faiblesse voire l'absence de grévistes dans les entreprises, les services et surtout dans la fonction publique. L'histoire et l'actualité dans certaines boîtes, nous font dire que c'est par les arrêts de travail, la grève, par la création d'un rapport de forces bloquant fortement l'activité économique, que les salariés obtiennent des avancées. Les salariés nous disent qu'il est très difficile voire impossible de perdre des heures ou des journées de salaire.

C'est d'autant plus vrai pour une catégorie malheureusement grandissante de salariés mal payés, les ouvriers et les employés, proches du Smic, de plus en plus précaires, qui deviennent pauvres ou très pauvres. Mais cela peut s'entendre aussi dans d'autres catégories sociales comme chez les ingénieurs, cadres ou techniciens, où il y a une grande disparité à l'embauche et dans le déroulement de carrière. Ce ne sont pas les mêmes conditions dans les sièges des grands groupes, dans les filiales ou dans les PME. Et qu'est-ce qu'un technicien et son salaire aujourd'hui ?

Qu'est-ce qu'un ingénieur ou un cadre qui est payé moins cher à l'embauche qu'un ouvrier qualifié dans certaines branches ou dans la fonction publique ? Il faut absolument remettre la reconnaissance de la qualification, les savoirs et les savoir-faire dans nos discussions en opposition à la notion de compétence et ce que ça sous-entend. Sans compter le nombre d'interpellations que nous avons eues pour savoir si un salarié pouvait se mettre en grève et comment il devait faire.

Avec un salariat complètement explosé dans une multitude de petites entreprises et services, il nous est difficile de penser un système d'organisation permettant de toucher, de faire connaître ce que pense et dit la Cgt. Pourtant c'est bien d'organisation à quoi il faut réfléchir. Les entreprises qui comptent des centaines de salariés sur un seul site se font de plus en plus rares et restent même exceptionnelles. La preuve dans le département.

Certes nous avons manqué, loupé, moins bien fait certaines choses mais il faut quand même regarder ce que nous avons réalisé, produit et où nous en sommes. Depuis le mois de mars jusqu'à maintenant, une dynamique s'est mise en place, nous avons retrouvé dans les manifestations, les rassemblements, dans les réunions, dans les 2 assemblées générales, un état d'esprit chez les militants, les syndiqués comme nous n'avions plus vu depuis bien longtemps.

Une envie de se battre, d'en découdre, de ne plus se laisser faire mais aussi une certaine fraternité, avec des liens qui se sont créés ou recréés entre camarades et entre structures. Nous avons eu des débats et nous continuons, sur des sujets beaucoup plus larges que la loi travail, sur des sujets de société, et vous retrouvez de nombreux éléments dans le document. Nous avons également marqué les esprits des travailleurs.

Non pas comme des casseurs, des voyous, des terroristes mais comme un syndicat responsable mais déterminé. La campagne de dénigrement, d'insultes, organisée par le patronat et le gouvernement n'a pas eu l'effet voulu et dans une certaine mesure a desservi ces instigateurs. Jamais la lutte n'a été mal perçue par les interrogés dans les enquêtes d'opinion.

Au contraire et cela jusqu'après les vacances d'été, les sondés ont toujours apporté leur soutien (et c'est là toute la limite à l'action) aux manifestants. Ils ont toujours indiqué que cette loi était mauvaise. Même au plus fort des actions de grèves reconductibles dans l'industrie du pétrole, des camionneurs, des cheminots, des centrales nucléaires et des dockers, qui ont obligé le gouvernement à utiliser la peur et la menace de pénurie comme moyen de pression, la « sympathie » était de mise.

Ce gouvernement n'a malheureusement pas utilisé que la peur comme moyen de pression. Il a fait preuve d'une extrême agressivité à l'encontre des grévistes et des manifestants. Il a utilisé l'ensemble des moyens dont il dispose. Combien de camarades se sont fait tabasser, agresser, gazer, embarquer puis juger en comparution immédiate ou convoquer pour une audience au tribunal correctionnel ? Combien de salariés, syndiqués ou non, se retrouvent avec des procédures disciplinaires dans les boîtes pour avoir fait grève, occupé une usine, distribué ou autre. Le patronat a décidé de frapper fort lui aussi pour tenter de mater toute contestation.

Cette loi est passée par un procédé que les gouvernements connaissent bien puisqu'utilisé à de très nombreuses reprises, et principalement par les socialistes. Allez savoir pourquoi ce parti politique, lorsqu'il est au pouvoir, se charge d'imposer certaines mesures avec des artifices autoritaires. Et maintenant, quoi faire ? C'est une vraie question qui a été débattue au CCN du 15 et 16 novembre derniers.

Là aussi il a fallu faire le constat en regardant la mobilisation du 15 septembre que les forces n'étaient plus au rendez-vous, les salariés comme les militants et les syndiqués.

Ce qui peut peser dans les têtes est quel combat mener une fois la loi promulguée et comment faire pour mobiliser à nouveau ? La confédération a lancé le mot d'ordre suivant : Pas de loi travail dans ma boîte. Certes, personne n'en veut mais comment fait-on ? Ce sera peut être moins difficile là où l'on est organisé, où nous pouvons avoir un rapport de forces. Il faudra aussi prendre en compte le positionnement des autres organisations syndicales. Nous pouvons nous retrouver avec des syndicats contestataires au niveau national et d'accord au niveau de l'entreprise, et inversement.

La position de la Cgt doit être le rassemblement des salariés et non l'addition de sigles des syndicats. Si nous l'avons tant mieux, mais notre préoccupation première est l'unité des travailleurs sur la base de nos revendications. C'est la discussion avec eux qui fera la différence. Il faut aussi être très attentif à ce qui se fait dans les boîtes où nous ne sommes pas implantés, et c'est le boulot des structures interprofessionnelles.

Il faut être plus présent dans les zones d'activités pour montrer que nous sommes disponibles pour tous les salariés. Il nous faut ouvrir grandes nos portes aux travailleurs qui viendront nous demander de l'aide. Ce sera l'occasion de les organiser en regardant avec eux ce qui est possible de faire.

Nous devons aussi mettre en débat l'action interprofessionnelle. La période actuelle pose cette question et le CCN en a débattu. De nombreuses commissions exécutives de FD et d'UD se sont prononcées pour préparer et impulser une journée d'action contre la loi travail, pour les augmentations de salaires avec une grande campagne, les 32 heures, et aussi pour mettre les questions sociales sur le devant de la scène. Pour l'instant, nous n'en sommes pas encore là et nous pouvons en débattre.

Vous avez vu comme moi que les questions sociales ne sont absolument pas sur le devant de la scène médiatique. Enfin si. Si lorsque la Cgt, entre autres, refuse de signer un accord pour l'ouverture dominicale généralisée, quand la Cgt organise un rassemblement pour les libertés syndicales et le maintien des bourses du travail, quand elle se bat contre le travailler plus pour gagner moins, ou encore contre la fermeture d'entreprises de transport qui assurent les lignes Macron. Ça peut paraître paradoxal mais c'est l'avenir des travailleurs qui est en jeu.

Il y a aussi une autre fois où certains individus ont parlé de nous et des questions sociales dans une émission grand public. Ils étaient 7, debout, armés, ils ont dégainé et ont tiré. On pourrait croire à un film célèbre mais ce n'était pas une fiction. Les mercenaires affirmés du capital, dans le débat de la primaire de la droite décomplexée, nous ont montré qu'ils n'avaient qu'un seul but, celui d'en finir définitivement avec notre organisation, qui serait la seule à être un frein au libéralisme. Jusqu'à nous interdire.

Je disais au début de mon intervention que ce congrès se tenait dans un contexte que certains considèrent comme inédit dans l'histoire. C'est certainement vrai au regard de la situation sociale, économique et politique nationale et peut-être encore plus si nous prenons le temps et l'analyse de ce qui se passe au niveau européen et mondial.

Je ne prétends pas faire une analyse complète et parfaite de ce que nous vivons et de ce qui nous attendra, mais plutôt d'essayer de nous placer dans une situation où nous serions amenés à lutter plus ouvertement, plus frontalement, plus globalement contre nos ennemis de classe, d'où qu'ils viennent.

Nous devons absolument nous réapproprier le débat idéologique qui nous a été confisqué depuis de bien trop longues années. En même temps, ce débat doit être à vocation d'une politique syndicale globale et stratégique. Politique syndicale qui doit nous amener à élaborer un programme revendicatif qui transforme la société de fond en comble.

Il n'est plus admissible que des millions de travailleurs dans le département comme ailleurs ne puissent vivre de leur travail, que des retraités soient obligés de vendre leur bien et d'habiter chez leurs enfants, que les chômeurs ne trouvent pas de travail ou alors un qui ne correspond en rien à leur diplôme et qualification, mais qui correspond au « marché de l'emploi » et aux « métiers sous tension », que des jeunes ne sachent plus quelles

études faire, plus largement quoi faire de leur peau et qui se disent qu'ils n'ont plus aucune perspective, que les malades sont de moins en moins bien soignés et cela va se dégrader encore, là aussi la liste est trop longue.

Le combat de classe est mené quotidiennement dans les boîtes et les administrations. Le nier serait s'avouer vaincu. Le dialogue entre les possédants et les subordonnés n'a rien apporté de bien à la classe ouvrière dans son ensemble. Si nous faisons un bilan du dialogue social en France, comme en Allemagne, en Italie ou encore en Espagne ou en Grèce, nous verrions que ce sont des reculs sociaux partout. Qu'il soit à froid ou avec un certain rapport de forces, quels sont les conquies sociaux obtenus par les salariés depuis 68 ? Qu'a prouvé la stratégie de discussion comparée à la stratégie de lutte ? On ne le sait pas car l'une l'a emporté sur l'autre.

Et quelle va être notre combat contre les politiques menées ? Les politiques gouvernementales à venir risquent d'être plus libérales les unes que les autres, et en plus pour certaines, avec un « s », plus réactionnaires, racistes, fascistes et antisyndicales. Va-t-on continuer à discuter avec eux ou construire la bataille autour de nos revendications, qui, de fait, doivent être à la hauteur des enjeux pour les salariés et plus globalement pour une grande partie de la population ? Notre positionnement sur la scène publique si nous voulons peser dans le débat social, doit être à la hauteur des attendus des salariés.

Que veulent les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, les retraités ? Des salaires et des pensions qui répondent à leurs besoins quel que soit le niveau de vie choisi, des formations initiales et professionnelles à la hauteur de leurs envies pour l'émancipation personnelle et non pour l'adaptation au marché. Ils ne veulent pas de sécuritaire mais de la sécurité, surtout au travail, ils ne veulent pas de mesures discriminatoires et inégalitaires comme certains voudraient le faire croire avec la manipulation idéologique autour des réfugiés, mais une politique du vivre ensemble dans des territoires où il y aura des services publics en nombre et de qualité avec un aménagement du territoire réel pour pouvoir travailler et vivre au plus près de sa famille, de ses amis. Ils ne veulent plus qu'on leur impose leur choix de vie mais veulent décider pour et par eux-mêmes.

Pour donner plus de contenu et des propositions concrètes à ces aspirations, la nouvelle direction confédérale a remis en place des collectifs de travail qui sont ouverts aux organisations du CCN. L'UD a été retenue pour participer au collectif protection sociale. Ce collectif a pour « mission », entre autres, demandée par le bureau confédéral, de travailler pour juin sur le 100 % Sécu, et en même temps de travailler conjointement avec le collectif salaire sur la revalorisation du Smic à 2.000 € et le salaire à vie. Comme prévu au CCN de novembre de l'année, les fiches des repères revendicatifs sur ces thèmes vont faire l'objet d'une réévaluation permanente.

Enfin, pour ne pas être trop long et pour laisser la place au débat, je voudrais finir sur une partie de l'actualité qui ne dit pas suffisamment les choses. Nous devons condamner la politique étrangère de la France et ses opérations militaires aux ordres de l'Otan et des Etats Unis dans différents pays, qui tue des hommes, des femmes, des enfants en Libye, en Irak ou encore en Syrie, sous couvert de démocratie et de lutte contre le terrorisme. Jamais la guerre n'a apporté la paix pour les populations concernées.

Les causes de ces déplacements de populations sur notre territoire et ailleurs sont à chercher dans les conflits armés dans lesquels l'armée française est engagée. Ce que font les réfugiés n'est que les conséquences des politiques guerrières de ce gouvernement et du précédent.

La France, 6^{ème} puissance économique mondiale, n'aurait pas les moyens de traiter dignement ses populations les plus fragiles, comme celles, entre autres, qui fuient les guerres, qui recherchent l'accueil pour des questions politiques, familiales, économiques, de survie...

Nous assistons actuellement à des débats nauséabonds et populistes, voire racistes dont la violence des propos, à l'encontre des plus fragiles socialement, attise les tensions sociales et tente de mettre en opposition les populations.

Par nature, notre société n'est pas violente, ce sont les discours et les actes politiques qui déterminent sa nature. Nous devons réaffirmer le besoin de mettre au cœur des débats et des enjeux de la période la question de la dignité humaine, des droits sociaux pour toutes et tous, un travail avec un vrai salaire, etc...

Comment admettre et tolérer que notre pays, à l'histoire sociale riche de sa capacité d'accueillir et d'intégrer de tout temps des populations venues chercher en France un avenir meilleur ou échapper au massacre dans son propre pays, ne soit plus en capacité, aujourd'hui, d'y répondre avec tolérance et dignité ?

Comment admettre l'effroyable réalité des 3800 personnes voulant fuir la misère de la guerre mortes en mer

Méditerranée en 2016 qui viennent s'ajouter à celles de ces dernières années, faisant de cette mer un véritable charnier ?

Oui, les conditions de vie et de survie de plus de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France sont intolérables !

Oui, les conditions d'accueil des migrants sont également intolérables, elles sont tout aussi indignes de la France !

Nous condamnons sans réserve, et avec la plus grande fermeté, celles et ceux qui opposent la question de la pauvreté, de la misère sociale avec celle de l'accueil des réfugié(e)s dans des conditions dignes.

Les réfugié(e)s ne sont pas responsables du mauvais traitement infligé aux SDF, comme certains voudraient nous le faire croire, et inversement.

Ce ne sont pas les migrants qui augmentent la précarité et la misère, bien au contraire. Toutes les études économiques le démontrent : l'accueil de nouvelles populations renforce systématiquement l'économie du pays d'accueil et cela de façon pérenne.

La précarité et la misère sont les conséquences des politiques publiques portées par les gouvernements successifs ces dernières années. C'est aussi le fruit des politiques menées dans le monde du travail et dans les choix de gestion des entreprises du secteur public ou privé.

Remettre en cause notre modèle social, détruire les services publics, réduire le nombre de fonctionnaires, supprimer des dotations en direction des collectivités territoriales, supprimer des subventions au milieu associatif, amputer les budgets dédiés aux activités sociales et culturelles, ne pas augmenter les salaires, augmenter la précarisation du salariat, maintenir un haut niveau de chômage... sont autant de choix politiques qui génèrent la précarité et la misère sociale, ce sont ces choix que nous dénonçons et combattons quotidiennement.

Opposer ceux qui travaillent avec ceux qui cherchent à travailler, les Français et les étrangers, les actifs et les retraités, ceux qui vivent sur le territoire et ceux qui y cherchent asile, les pauvres et les miséreux... est une stratégie politique bien connue qui ne sert qu'un objectif, celui de détourner l'attention des véritables causes d'une crise entretenue au seul bénéfice du capital.

Dans le même temps, les inégalités se creusent, les profits n'ont jamais été aussi importants, les dividendes versés aux actionnaires plus indécents, les rémunérations des dirigeants aussi exorbitantes. Notre département ne fait pas exception.

La CGT a été construite sur des principes et des valeurs de paix, contre toutes les guerres, contre toutes formes de discrimination, la coopération internationale entre les salarié(e)s. C'est plus que jamais d'actualité.

Voilà, j'espère ne pas avoir été trop long. J'ai certainement oublié des choses qui vous paraissent importantes. Je n'ai rien dit sur l'affaire qui a secoué la Cgt en interne et qui a été largement reprise par les médias et les politiques. C'est volontaire, une page s'est tournée.

Nous souhaitons toutes et tous que ce congrès se passe de la meilleure façon possible, dans le respect et la fraternité, en respectant les différences d'appréciation et d'opinion qui pourraient apparaître. Le désaccord et la différence de point de vue font partie des gènes de la Cgt mais toujours dans le respect du débat et des camarades. C'est ce qui nous a fait avancer ensemble depuis plus de 120 ans et qui continuera à nous projeter vers l'avant.

Merci pour votre attention et bon congrès à toutes et à tous.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

-0-0-0-0-0-0-0-0-

ECHOS DU CONGRÈS

Lors de ce Congrès, 223 délégué(e)s étaient présent(e)s sur les deux jours et demi, soit 138 actifs et 85 retraités représentant 57 syndicats (42 syndicats d'actifs et 15 syndicats de retraités).

19 Fédérations étaient représentées.

47 femmes étaient présentes et 176 hommes.

La moyenne d'âge des actifs est de 48 ans et celle des retraités 67 ans.

Le plus jeune délégué a 27 ans (Jacky LEISEING des Territoriaux de Bourges) et le plus ancien a 85 ans (Camille DUCROS des Retraités Multipro Vierzon).

Plusieurs votes ont eu lieu :

- Vote du document d'orientation ;
- Vote du pourcentage de la part territoriale. **ATTENTION à vos déclarations COGETISE à partir de Janvier. Si problème, contactez l'UD ;**
- Vote document financier ;
- Vote statuts et règles de vie.



**Remerciements aux Camarades de l'UL de St-Florent
pour la préparation et l'organisation matérielles de ce congrès,
de même qu'à tous les militants qui ont apporté leur aide
pour l'ensemble des tâches
ayant contribué à la réussite de ces trois journées.**

**NOUVELLE COMMISSION EXÉCUTIVE
ET NOUVELLE COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE
ÉLUES AU CONGRÈS DE L'UD-CGT DU CHER
LES 23, 24 ET 25 NOVEMBRE 2016 À ST-FLORENT**

	<u>NOMS et Prénoms</u>	<u>Syndicats</u>	<u>UL</u>
1	ANGIBAUD Daniel	Territoriaux Vierzon	Vierzon
2	ARNOULT MARAIS Emmanuelle	CH George Sand	Bourges
3	* AUBERT Pascal	Nexter	Bourges
4	* BLAINVILLE Patricia	Atelier de Bourrellerie	St-Amand
5	BRANCOURT Cathy	Ehpad Bellevue	Bourges
6	BURDIN Laetitia	Territoriaux St-Florent	St-Florent
7	* CAPRA Pascal	CH St-Amand	St-Amand
8	* CEVOST Dominique	Finances Publiques	Bourges
9	COVELLI Noël	Centre Louis Gatignon	Vierzon
10	* DANIEL Philippe	Retraités Energies 18	Bourges
11	* DERRIER Sylvie	CH Jacques Cœur	Bourges
12	DESMOUSSEAU Denis	Territoriaux La Guerche	La Guerche
13	DOMAIN Christian	Energies 18	Bourges
14	* DOUARI Mohamed	Territoriaux Vierzon	Vierzon
15	* FRETY Orlane	FAPT	Bourges
16	* GAETA Florie	CH Jacques Cœur	Bourges
17	* GANDOIN Jean-Claude	Auxitrol	Bourges
18	GEDOUX Gérard	Retraités Cheminots	Bourges
19	GENDROT Loïc	DGATT	Bourges
20	GOUDINOUX Maryvonne	Retraités USD Santé	Bourges
21	GUINET Nadège	CH Jacques Cœur	Bourges
22	JAUBIER Pascal	Territoriaux St-Florent	Saint-Florent
23	* JOBERT René	Retraités Multipro St-Florent	Saint-Florent
24	JOSEPH Pierre	Multipro Actifs Cher	Bourges
25	LARDUINAT Dominique	FAPT	St-Amand
26	* LEPAIN François	Retraités EM	Bourges
27	LEPAIN Nicolas	Territoriaux Bourges	Bourges
28	MARTINEAU Sébastien	CH George Sand	Bourges
29	* MELGARES Sylvie	Finances Publiques	Bourges
30	MELIN Gérard	Retraités Multipro. Bourges	Bourges
31	MERSEY Gilles	Territoriaux Bourges	Bourges
32	PARIS Armelle	CH Jacques Cœur	Bourges
33	PENIN Jean-François	Retraités EM	Bourges
34	PERROT Eric	FAPT	Vierzon
35	* PICHON Mathieu	FAPT	Bourges
36	PINAULT Michel	SNWM	Saint-Florent
37	REDRON Didier	Retraités Multipro. Bourges	Aubigny s/Nère
38	SCHOEVAERT Mathys	Métaux Bourges	Bourges
39	STAATH Jacques	MBDA	Bourges
40	TESSIER Gillette	Finances Publiques	Bourges
41	* THONNIET Yves	Multipro Actifs Cher	Bourges

Commission Financière et de Contrôle

1	CHOLLET Michel	Retraités Ets Militaires	Bourges
2	LAURENT Patrick	CH St-Amand Montrond	St-Amand
3	PATRIGEON Michel	Retraités Multipro Vierzon	Vierzon
4	PELLETIER Jean-Claude	Retraités MBDA	Bourges
5	PHILIPPEAU Patrick	Retraités Multipro St-Florent	St-Florent

* *Nouvelles candidatures*